

Béchala'h

31 Janvier 2026

13 Chvat 5786

1432

All. Fin R. Tam

Paris 17h26 18h37 19h24

Lyon 17h25 18h32 19h17

Marseille 17h29 18h34 19h17

Tel Aviv 16h51 17h51 18h26

Jérusalem 16h36 17h50 18h24

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: +972 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il**Hilloula**Le 11, Rabbi Israël Noa'h Weinberg,
Roch Yéchiva de Ech Hatorah

Le 12, Rabbi Raphaël Pinto

Le 13, Rabbi Elyahou Méir Bloch

Le 14, Rabbi Yaakov Yéhoua, auteur
du Pné Yéhoua

Le 15, Rabbi Yinnon Houri

Le 16, Rabbi Chalom Mordékhaï
Hacohen Schwadron

Le 17, Rabbi Eliézer Chlomo Shik

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine**MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Les voies de la Providence

« Moché étendit sa main sur la mer, et l'Eternel refoula la mer, toute la nuit, avec un vent d'est puissant. Il la mit à sec et les eaux furent divisées. Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec, et les eaux formaient une muraille à leur droite et à leur gauche. » (Chémot 14, 21-22)

Peu de temps après que les enfants d'Israël étaient sortis d'Egypte, ils se retrouvèrent bien vite dans une situation extrêmement difficile : le peuple égyptien avait quitté son pays pour les poursuivre, la mer était à leur droite et le désert à leur gauche. En dépit de toutes leurs tentatives pour échapper à l'ennemi, ils se retrouvèrent comme pris au piège, ne pouvant plus avancer dans aucune direction. Plongés dans le désespoir, ils s'adressèrent à Moché pour implorer son secours. Moché se tourna alors vers l'Eternel pour Le supplier de sauver Son peuple, afin que les nations du monde ne disent pas qu'Il l'avait libéré d'Egypte pour le laisser mourir dans le désert, du fait qu'Il ne détenait pas le pouvoir de le faire entrer en Terre Sainte.

L'Eternel écouta les plaintes des enfants d'Israël et ordonna à Moché de tendre sa main sur la mer, afin qu'elle se fende pour les laisser passer à sec. Moché se plia aux instructions divines, et, incroyable mais vrai, les eaux jaillissantes de la mer des Joncs interrompirent soudain leur flot galopant, pour former une muraille de part et d'autre du peuple juif. Certains commentateurs expliquent même que les eaux se sont fendues en douze parties, pour former douze passages, de sorte que chaque tribu traversa la mer dans le passage qui lui avait été réservé.

Si l'on réfléchit aux faits tels qu'ils se sont déroulés, une question nous apparaîtra de façon flagrante : où ont donc disparu toutes les eaux de la mer ?

On se souvient encore de la nouvelle terrifiante, qui avait bouleversé le monde entier, en 5765 (2005), lorsqu'un Tsunami avait dévasté certains pays asiatiques. D'énormes vagues s'étaient élevées à une hauteur impressionnante, pour engloutir tout ce qui était sur leur passage. Par contre, lorsque la mer des Joncs s'est séparée, les eaux se sont aussi élevées à une hauteur exceptionnelle, sans pour autant noyer les enfants d'Israël, qui les ont traversées. Quoi de plus miraculeux, et surtout lorsque l'on constate les conséquences dévastatrices d'un raz-de-marée ordinaire, qui, en l'absence de miracle, détruit toute vie sur son passage ?!

Quoi de plus clair que le Tsunami, comme preuve que c'est le Saint béni soit-Il qui dirige la nature, et que, dès l'instant où Il décide d'en retirer Sa Providence et cesse de lui déterminer des limites – comme

il est dit : « Tu leur as fixé des barrières infranchissables » (Téhilim 104, 9) –, tout le monde peut en constater les désastres ?

On raconte de nombreuses histoires au sujet de la catastrophe naturelle qui a eu lieu en Asie. Lorsque j'ai entendu l'une d'elles, je me suis dit que le Créateur désirait, indubitablement, nous secouer pour nous transmettre un message. Au Sri Lanka, il existe un zoo, où se trouvent de nombreux lions, éléphants et damans. Un quart d'heure avant que les vagues du tsunami ne s'élèvent, le zoo était entièrement vide, car tous les animaux avaient pris la fuite, s'éloignant du lieu du danger. Personne ne comprit ce qui s'était passé. Grâce à un sens particulièrement développé, les bêtes étaient parvenues à ressentir le danger imminent et à y échapper. Il est impossible d'entendre une telle histoire sans s'arrêter quelques minutes pour y réfléchir. Je pense qu'une telle situation, où des animaux ont pu être sauvés, alors que des hommes sont morts, prouve la véracité de l'enseignement suivant de nos Sages, de mémoire bénie. Ces derniers nous enseignent (Sanhédrin 38a) que lorsque Dieu créa Adam, Il lui dit : « S'il est vrai que les bêtes t'ont précédé dans la Création, cela ne signifie pas pour autant qu'elles sont plus importantes que toi. » Toutefois, ce n'est vrai que tant que l'homme est attaché à l'Eternel et à la Torah ; mais, dès l'instant où il abandonne la Torah et les mitsvot, les animaux deviennent supérieurs à lui, du fait de l'avantage qu'ils détiennent d'avoir été créés avant l'homme. Les faits ont démontré que le Saint béni soit-Il a été fidèle à Ses paroles, en pourvoyant aux bêtes une intuition leur permettant d'échapper au danger, alors que les hommes n'en ont pas eu la possibilité – ceci étant la preuve qu'ils doivent corriger leur conduite et revenir vers Dieu.

Le déluge a ravagé le monde, parce que la terre s'était corrompue. Aussi, le Tout-Puissant désirait-Il prouver aux êtres humains que là où la pudeur fait défaut, Il retire Sa Providence, et de lourdes catastrophes ne tardent pas à suivre. Il est triste de voir tant de personnes tenter d'expliquer cet événement sur des bases scientifiques, refusant d'éveiller la conscience humaine au fait que tout provient des cieux et qu'il s'agissait là d'une punition divine, en réaction à l'excès de débauche qui régnait en ce lieu. En effet, il est écrit : « Car l'Eternel ton Dieu marche au centre de ton camp pour te protéger et pour te livrer tes ennemis : ton camp doit donc être saint. Il ne faut pas que Dieu voie chez toi une attitude de débauche, car Il se retirerait d'avec toi. » (Dévarim 23, 15)



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Ta prière a déjà été acceptée...

Une année, après la hilloula du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto zatsal, M. Chemouel Miara, qui était très proche de mon père, que son mérite nous protège, vint me demander une brakha.

Je le bénis par le mérite de mes saints ancêtres, et lui demandai de se renforcer dans l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot. Très ému par ma brakha, il s'engagea, en pleurant, à progresser.

Il sortit ensuite de la pièce où je recevais le public pour, aussitôt après, y entrer une nouvelle fois. Mais avant qu'il n'ait pu prononcer la moindre parole, je l'arrêtai en lui disant : « Ne me demande rien, car ta demande a déjà été agréée par le Saint béni soit-Il, et tu dois y croire tout comme moi. »

Doté d'une forte foi en D.ieu, M. Miara ne chercha pas à savoir si j'avais deviné ce qu'il voulait demander ni d'où je savais que sa prière avait été agréée. Il accepta mes paroles sans mot dire. J'avais, de mon côté, la certitude que le Saint béni soit-Il exaucerait sa demande, bien qu'il ne l'ait pas formulée mais seulement pensée.

Quelques semaines plus tard, sa femme tomba enceinte de jumeaux. Le jour de la brit-mila, c'est avec une grande émotion que M. Miara raconta aux participants qu'à la hilloula de Rabbi 'Haïm Pinto, son intention était de me demander une brakha pour avoir deux enfants la même année et voilà que, sans qu'ils fassent le moindre traitement médical, ils avaient par miracle donné naissance à des jumeaux, ce qui était une première dans leurs familles.

C'est une preuve que quand l'homme est proche de D.ieu et s'annule devant Lui, sa prière, même à l'état de pensée, monte au Ciel et est agréée par le Très-Haut.



Haftara de la semaine :

« Dvora a chanté (...) »

(Choftim, chap. 5)

La haftara retrace la chute de Sissra et son armée et le cantique entonné alors par la prophétesse Dvora et Barak ben Avinoam, sauvés de leurs ennemis. Cela fait en quelque sorte écho à la chute de Paro et la noyade de son armée dans les flots de la mer Rouge, relatés dans notre paracha, tandis que les enfants d'Israël et Moché entonnèrent un cantique de louange.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Jusqu'à ce que les choses s'éclaircissent

Si la rumeur court que quelqu'un a commis un agissement ou s'est exprimé en contradiction avec la Torah, qu'il s'agisse de la transgression d'un interdit majeur ou non, il est interdit dans tous les cas d'y croire avec certitude. Il est seulement permis de rester sur ses gardes jusqu'à ce que les choses s'éclaircissent.

Un soda au prix fort

« Israël vit la main puissante qu'Hachem déploya contre l'Egypte » (Chémot 14, 31)

Un différend très instructif fut soumis au Rav de Jérusalem, le Gaon Rabbi Chmouel Salanter : par un jour de grande chaleur, un habitant de Jérusalem arpenteant les rues de la ville se mit en quête d'un magasin où on vendrait des boissons fraîches pour apaiser sa soif. C'est ainsi qu'il tomba sur le « restaurant » de Reb Zalman, s'installa à une table et commanda un rafraîchissement. Une fois la brakha récitée et le verre de soda dégusté, notre homme réclama la note. Or, celle-ci était plutôt salée. « Quoi ? ! s'écria-t-il, outré. Qu'est-ce que j'ai commandé ? Un simple verre de boisson fraîche. Est-il justifié de payer un tel prix pour cela ? »

Mais Reb Zalman, le propriétaire du restaurant, ne se laissa pas démonter : « Ce n'est pas un kiosque, ici, c'est un restaurant. On s'assoit, on passe une commande, on est servi jusqu'à sa table... tout cela a un prix ! »

L'autre refusait cependant de s'avouer vaincu. Il avait voulu boire un verre de soda frais pour étancher sa soif, mais jamais il ne se serait attendu à un tel prix !

En désespoir de cause, les deux hommes se rendirent chez le Rav de Jérusalem, Rabbi Chmouel Salanter, pour le prier de trancher le litige.

Les deux parties exposèrent leurs points de vue : notre ami avait très soif ce jour-là, et apercevant la gargote de Reb Zalman, il y avait pris place pour commander un verre, pensant que cela ne lui coûterait que quelques centimes, alors qu'on lui réclama finalement une somme démesurée...

Pour sa défense, Rav Zalman expliqua que son restaurant n'était pas un simple magasin, mais offrait au client, en plus du produit choisi, le service, la présentation ainsi qu'un cadre agréable. Ainsi, le prix du soda comprenait aussi celui de la déco-

ration, de la table et des chaises, du beau verre apporté par le serveur et la possibilité de se rafraîchir dans un endroit frais.

Rav Chmouel trancha en donnant raison au tenancier. Puis il ajouta : « Je comprends maintenant pourquoi nos Sages ont instauré la bénédiction "chéhakol nihya bidvaro" sur une boisson, plutôt que sur tout autre aliment.

« Ils désiraient ainsi nous signifier que lorsqu'on tient en main un verre d'eau et qu'on est tenté de croire que c'est une chose anodine et quelconque, il convient de souligner que "tout a lieu par Sa parole". En effet, lorsque nous récitons la bénédiction sur l'eau, nous la récitons également, de manière bien plus large, sur le fait que nous sommes en vie, que nous sommes en mesure de boire, que notre main est capable de saisir le verre, que ce liquide est convenablement absorbé par les systèmes sophistiqués de notre corps créé par D.ieu. En bref, notre bénédiction porte sur le fait que TOUT (chéhakol) se passe grâce à la parole de l'Eternel, qui est à la source des multiples phénomènes nous permettant de boire ! »

C'est dans cet esprit que le Sfot Emèt commente le verset : « Israël reconnut alors la haute puissance que le Seigneur avait déployée sur l'Egypte ». A priori, il aurait été plus logique de dire « sur les Egyptiens », puisque ceux-ci ne se trouvaient alors pas dans leur pays, mais dans la mer.

Mais, c'est uniquement lorsque le Saint béni soit-Il fendit la mer en deux que les enfants d'Israël réalisèrent pleinement Sa toute-puissance. Les portes du ciel s'ouvrirent devant eux et ils comprirent rétroactivement que tous les événements auxquels ils avaient assisté en Egypte étaient dirigés par le Créateur, y compris ceux qui semblaient secondaires ou douloureux.

C'est pourquoi il est écrit « sur l'Egypte », car c'est au moment de la séparation de la mer Rouge que nos ancêtres prirent conscience que l'ensemble de leur vécu dans ce pays résultait du plan divin et de la toute-puissance de D.ieu.



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

La notion d'amour gratuit est très large et difficile à définir, en particulier si l'on se concentre sur l'aspect désintéressé qui doit le caractériser. L'histoire qui suit va nous donner un éclairage à ce sujet et nous indiquer comment se maîtriser pour parvenir à aimer son prochain gratuitement.

Rabbi Moché Laurenz, fils de Rabbi Chlomo Laurenz zatsal, raconte l'histoire suivante sur son père (rapportée dans le journal Kol Berama). Outre son statut d'érudit et le titre de ben Yéchiva qu'il garda toute sa vie, il était le plus grand politicien du monde religieux et servait tous les Grands de la génération, qui lui vouaient la plus grande estime.

L'anecdote suivante eut lieu à l'époque où il avait abandonné ses activités publiques pour se consacrer pleinement à l'étude de la Torah.

Mon père, zatsal, était l'un des fidèles de la prière qui se déroulait à la Yéchiva de Torat Or, située près de son domicile. Le Roch Yéchiva, le Gaon Rav 'Haïm Pin'has Scheinberg zatsal, lui avait réservé une place au mizra'h, comme une personnalité de sa stature le méritait. Or, voilà qu'un beau matin de Chabbat où il alla rejoindre sa place comme à son habitude, l'un des hommes présents, qui ignorait vraisemblablement que c'était le Roch Yéchiva qui la lui avait assignée, vint le réprimander pour cet honneur qu'il s'était attribué, alors que cette place est généralement réservée aux Rabbanim composant l'équipe de la Yéchiva.

La colère de cet individu était telle qu'il somma le Rav Laurenz de se lever pour rejoindre une autre place. Dans sa grande modestie, celui-ci s'exécuta sans la moindre protestation.

De retour chez lui, il raconta l'incident aux membres de sa famille, non pas en vue d'humilier cet homme, mais dans un but bien différent. « En observant le visage de celui qui m'avait offensé en public, j'ai compris qu'il souffrait d'un grand problème, qui l'avait justement poussé à déverser sur moi sa colère, me prenant comme un bouc émissaire.

« Je vous demande instamment de tenter d'éclaircir ce qui le fait tant souffrir, et de m'en faire part afin que je puisse l'aider, dans la mesure du possible, à s'en sortir. Peut-être a-t-il des difficultés financières, peut-être la paix conjugale fait-elle défaut à son foyer. Allez donc enquêter et revenez avec des informations précises. »

Ses proches furent stupéfaits de la réaction de ce juste, qui non seulement n'avait pas été blessé par le déshonneur public subi par cet homme, mais cherchait en plus à lui venir en aide ! Toutefois, ils obtempérèrent à sa demande et apprirent rapidement que cet individu souffrait effectivement d'un certain problème. Le Rav Laurenz déploya alors tous ses efforts pour l'aider, bien entendu de manière détournée afin qu'il ne devine pas l'identité de son bienfaiteur.

Si l'on réfléchit à cette histoire, on réalisera qu'elle met en lumière la personnalité d'un homme qui ne s'est pas laissé influencer par les affaires publiques dans lesquelles il était impliqué durant des dizaines d'années. Il a gardé sa dignité et sa sérénité.

Le remarquable comportement du Rav Laurenz et son cœur d'or doivent nous servir de modèle nous indiquant comment mener notre vie dans ce monde.

Le libre arbitre a été laissé entre les mains de l'homme : désire-t-il, dès ce monde, jouir d'une existence édenique en cultivant les bons traits de caractère et en étant prêt à renoncer à ce qu'il tient pour autrui, ou préfère-t-il, au contraire, se plonger dans un monde infernal en étant pointilleux sur son honneur et en se vexant de tout affront ? Le Rav Laurenz choisit la première alternative. Un choix dont nous devons nous inspirer...

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



L'abnégation permet le maintien du monde

« L'Eternel dit à Moché : « Qu'as-tu à crier vers Moi ? Parle aux enfants d'Israël et qu'ils avancent. » » (Chémot 14, 15)

A première lecture, cette réaction du Saint béni soit-Il nous surprend. En effet, lorsqu'un homme est plongé dans un malheur, il a l'habitude de se tourner vers D.ieu et d'implorer Son secours ; s'il en est ainsi, quel est le sens de l'exclamation divine : « Qu'as-tu à crier vers Moi » ? Apparemment, elle semble correspondre à une réplique à la phrase que Moché venait juste de dire au peuple juif : « L'Eternel combattrait pour vous ; et vous, gardez le silence ! » (ibid. 14, 14) ; autrement dit, les enfants d'Israël devaient aspirer à atteindre un niveau élevé, où ils seraient tellement certains que l'Eternel les sauverait qu'ils ne ressentiraient même pas le besoin de l'implorer. Le Saint béni soit-Il dit alors à Moché : « Toi, qui es le leader du peuple juif, dois croire en tes propos et avoir un comportement exemplaire. Si donc tu leur demandes de se taire et d'avoir une foi inébranlable en Mon secours, dès lors, pourquoi te mets-tu à M'implorer dès maintenant ? Ces cris sont en contradiction avec le discours que tu viens de leur tenir ! »

Le miracle de la séparation de la mer des Joncs n'a pas été accordé si facilement au peuple juif, afin d'enseigner à tous les habitants de la terre que, pour se maintenir, le monde a besoin de la Torah et du dévouement qui l'accompagne. Lorsque ces deux éléments primordiaux font défaut, il n'est pas évident que l'Eternel modifie les lois de la nature. Dès l'instant où Na'hchon ben Aminadav se montra prêt à exposer sa vie, en commençant à entrer dans la mer, celle-ci calma sa fureur et se fendit en deux (Sota 37a). Car, par ce comportement, il prouva sa capacité à se dévouer, aptitude qui va de pair avec l'acceptation de la Torah. Or, toute la justification du miracle, fait en faveur des enfants d'Israël, reposant sur leur future acceptation de la Torah, la mer fut apaisée dès qu'un homme du peuple juif démontra son dévouement.

Les commentateurs (Or Ha'haïm sur Chémot 14, 27) demandent comment la mer a osé continuer à laisser couler ses eaux et à ne pas se fendre, alors que le Saint béni soit-Il lui avait fixé comme condition, dès les six jours de la Création, qu'elle devrait se fendre, le moment venu, pour permettre au peuple juif de la traverser à sec. A présent, nous en comprenons la raison : en refusant, au départ, de pénétrer dans la mer, les enfants d'Israël firent preuve d'un manque de dévouement ; aussi, le refus de la mer de se fendre avait pour but de susciter leur repentir dans ce domaine, ce qui produisit l'effet désiré, puisque Na'hchon ben Aminadav fut le premier à en tirer leçon, suivi ensuite par le reste du peuple.

Le sujet de la séparation de la mer des Joncs nous livre un enseignement : il ne peut y avoir de miracle qui fasse défi aux lois naturelles qu'en réponse à un effort personnel de l'homme. Celui qui désire bénéficier d'un miracle doit donc détenir suffisamment de mérites, aptes à intercéder en sa faveur ; dans ce cas seulement, il méritera que le Tout-Puissant modifie à son intention les lois de la nature.



EN PERSPECTIVE

La confiance dans les justes apporte le salut

Lorsque les enfants d'Israël, les Egyptiens à leurs trousses, se tenaient face à la mer, Moché leur ordonna d'y avancer. Rachi souligne ici leur éloge, puisqu'ils obtempérèrent, emplis de confiance dans leur dirigeant.

Seul celui qui reconnaît la valeur suprême des Sages peut avoir confiance en eux. Car il est conscient de leur niveau supérieur et du pouvoir dont D.ieu les a dotés, ce qui lui permet de profiter de leur éclairage et de suivre leurs directives.

Une femme stérile vint un jour supplier l'Admour de Vizhnitz (auteur du Imré Baroukh) de la bénir pour une descendance viable. Non contente d'une seule bénédiction, elle lui demanda une promesse explicite, sans quoi elle ne quitterait pas la pièce !

Le Rabbi n'eut d'autre choix que de se plier à sa requête. La foi de cette femme était si ferme qu'elle alla aussitôt acheter tout le nécessaire pour le futur nouveau-né...



Et effectivement, un an plus tard, elle eut un enfant. Lorsqu'on annonça la bonne nouvelle au Rabbi, il fit remarquer : « Pensez-vous réellement que je suis responsable de ce miracle ? C'est sa confiance dans les justes qui en est à l'origine ! »

DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie ~ extraits de l'ouvrage Des hommes de foi
biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

L'émotion était à son comble dans la famille Loeb. Leur chère fille s'était fiancée et les préparatifs en vue du mariage battaient leur plein. Rav Avraham, le père de la fiancée, s'occupait d'organiser la cérémonie religieuse, et la mère avait la responsabilité de la préparation du trousseau, tâche à laquelle elle se dévouait avec joie.

Mais voilà que quelques semaines avant le mariage, un voleur s'introduisit chez eux et déroba tout le trousseau.

Le désespoir gagna Mme Loeb. Leur situation financière était difficile. Ce n'était qu'au prix d'efforts considérables qu'ils étaient parvenus à épargner sou par sou afin de réunir tout le nécessaire pour le couple. A présent, si le fiancé venait à entendre cette nouvelle, il risquait de revenir sur sa décision et de rompre les fiançailles.

Dans cette épreuve difficile, Mme Loeb s'adressa à Rabbi 'Haïm Pinto et lui demanda qu'il prie pour que le trousseau leur soit restitué. Le Tsaddik la rassura en lui promettant que par le mérite de son grand-père, Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol, le voleur allait être arrêté et tout ce qu'il avait dérobé leur serait rendu.

Chaque jour, le Tsaddik l'encourageait et lui répétait les mêmes paroles. Plusieurs jours s'écoulèrent et la famille commença à perdre espoir de remettre la main sur leur bien.

Le voleur lui-même venait chaque jour chez Rabbi 'Haïm et lui remettait de l'argent pour qu'il prie pour sa "réussite". Le Tsaddik prenait ces sommes à la provenance malhonnête et les mettait de côté afin de les restituer à leur propriétaire le moment venu.

Quelques jours plus tard, le voleur fut attrapé en flagrant délit alors qu'il tentait de quitter la ville avec le produit de tous ses larcins. Il fut conduit en prison. La famille Loeb retrouva tout son bien et les préparatifs se poursuivirent dans la joie et avec une énergie renouvelée.

Par la suite, Rabbi 'Haïm alla s'entretenir avec la direction de la prison et le voleur. Quand celui-ci promit de revenir sur le bon chemin, Rabbi 'Haïm négocia sa libération, en se portant garant pour lui, et obtint gain de cause.